



Voix du  
Nucléaire

Créée en 2018, l'association promeut l'énergie nucléaire dans le mix électrique français dans le cadre de la transition énergétique, en se basant sur le caractère bas-carbone du nucléaire. Elle soutient par ailleurs le développement des autres énergies renouvelables.

Constituée uniquement de bénévoles (environ 420 en 2022), l'association est indépendante, sans attache économique, institutionnelle, syndicale ou politique.

Contact : Louis THOMAS  
Siège social: 17, Rue Cécile  
Faguet, 93500, Pantin  
SIRET : 84037162900014  
Site Internet : <https://www.voix-du-nucleaire.org/>

## Le point de vue de des Voix du Nucléaire

### EN BREF.

Nous, les Voix du Nucléaire, sommes une association citoyenne constituée de bénévoles qui, connaissant le domaine du nucléaire ou ayant appris à le connaître, avons pu remettre en perspective et rationaliser l'information à disposition des citoyens et citoyennes, sur cette source d'énergie. Favorables à l'usage de l'énergie nucléaire, nous représentons l'opinion majoritaire au sein de la population française.

Nos trois objectifs majeurs sont :

- 1) Rétablir les faits scientifiques sur cette énergie. Nous ne demandons pas qu'un traitement spécial lui soit accordé, juste qu'elle soit traitée de la même manière que les autres et ne soit pas victime de désinformation ou d'instrumentalisation.
- 2) Transmettre au grand public, aux médias et aux élus les résultats des études et les recommandations d'organismes scientifiques reconnus, et encourager leur prise en compte dans les politiques publiques. Nous partageons notamment les analyses et conclusions du GIEC, qui identifie l'énergie nucléaire parmi les leviers les plus significatifs de lutte contre le changement climatique, et pointe son acceptation sociale comme le principal frein à son développement.
- 3) Encourager le développement harmonieux de la filière nucléaire en France comme à l'international, dans un cadre réglementaire et un contexte politique rationnel et rigoureux.

Nous pensons que le projet de technocentre est nécessaire et nous lui apportons notre soutien.



## UN PROJET INDUSTRIEL ET TECHNIQUE ÉPROUVÉ, AUX BÉNÉFICES ENVIRONNEMENTAUX MAJEURS

Le projet de Technocentre de Fessenheim s'inscrit dans une dynamique européenne de valorisation des matériaux issus du démantèlement nucléaire. Contrairement à la France, où tout déchet issu d'une installation nucléaire est considéré comme potentiellement radioactif quel que soit leur niveau d'émission y compris nul, de nombreux pays européens appliquent déjà des seuils de libération permettant d'intégrer ces matériaux dans les circuits conventionnels. L'Allemagne, la Suède et l'Espagne, par exemple, réutilisent couramment des métaux et gravats aux niveaux de radioactivité très faibles de l'ordre de 0.01mSv/an, sans nécessiter de traitements lourds. Le marché européen inclut donc déjà de tels matériaux, si bien que certains objets du quotidien en contiennent déjà.

Le Technocentre de Fessenheim se concentrera sur les déchets métalliques de très faible activité (TFA), le gisement est estimé à 500 000 tonnes, provenant du démantèlement des installations d'EDF, d'Orano et du CEA. Grâce à un processus industriel éprouvé, il permettra :

- De recycler 85 % des métaux sous forme de lingots, soit 425 000 tonnes.
- De stocker seulement 15 % des résidus non recyclables.
- D'économiser 450 000 m<sup>3</sup> d'espace de stockage, soit environ 70 % de la capacité initiale du Centre industriel de regroupement, d'entreposage et de stockage (Cires).
- De réduire l'empreinte environnementale en limitant le besoin d'extraction et d'importation de minerais, souvent décriées par les ONG environnementales.
- De créer 200 emplois directs pérennes et générer un impact économique significatif sur la région.
- Un investissement de 450 millions d'euros.

## UN PROCÉDÉ INDUSTRIEL ÉPROUVÉ, SÛR ET CONTRÔLÉ

### La valorisation des métaux TFA en Europe



La technologie employée repose sur trois étapes :

1. **Tri des métaux (découpage, décapage)** pour écarter les déchets de faible et moyenne activité (FMA).
2. **Fusion des métaux dans un four à arc électrique**, concentrant la radioactivité dans le laitier et les effluents (poussières et gaz).
3.  **multiples contrôles radiologiques indépendants**, garantissant que les métaux respectent les normes de libération avant leur intégration dans les filières conventionnelles.

Cette approche bénéficie du retour d'expérience de la filiale Cyclife, qui exploite des installations similaires en Suède depuis 40 ans. Chaque année, Cyclife traite 5 000 tonnes de métaux recyclés en lingots, avec un taux de recyclage moyen de 95 % sur 40 000 tonnes traitées. Ces performances démontrent la fiabilité et la robustesse du procédé industriel envisagé à Fessenheim.

## UN IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SANITAIRE MAÎTRISÉ

Recycler l'acier permet de réduire de 40 % la consommation d'énergie et de 57 % les émissions de gaz à effet de serre, selon l'ADEME. La réduction de la demande en matières premières contribue également à la préservation des ressources naturelles et limite les nuisances environnementales liées à l'extraction minière.

Certains opposants au projet soulèvent des inquiétudes sur la dangerosité potentielle des objets fabriqués à partir de métaux recyclés. Ils se basent notamment sur l'étude INWORKS de l'IRSN, qui analyse l'exposition de 300 000 travailleurs du nucléaire à des doses de 10 à 100 mSv/an. Toutefois, selon l'IRSN elle-même, cette étude n'est pas applicable au cas du Technocentre, où les niveaux d'exposition prévus sont 1 000 à 10 000 fois inférieurs. À titre de comparaison, une exposition annuelle de 0,01 mSv/an correspond à seulement 1/300 de l'exposition naturelle moyenne des Français, et 1/800 de celle d'un habitant de Quimper.

En matière de transport, l'impact du Technocentre est équivalent à celui du Cires, où ces déchets sont actuellement envoyés pour stockage.

## UNE GESTION OPTIMISÉE DES RESSOURCES HYDRIQUES

L'approvisionnement en eau, souvent évoqué comme un enjeu sensible, est également maîtrisé :

- Le chantier de construction utilisera 85 000 m<sup>3</sup> d'eau sur cinq ans.
- Le fonctionnement du Technocentre nécessitera 120 000 m<sup>3</sup> par an, soit environ 1 % des prélèvements effectués dans la nappe phréatique pour l'alimentation en eau potable locale.
- En comparaison, l'irrigation agricole représente 60 % des prélèvements, les autres industries 36 %, et l'eau potable seulement 2 %.

## UNE CLASSIFICATION RÉGLEMENTAIRE ADAPTÉE

Enfin, certains critiques prétendent que le classement du Technocentre en ICPE

(Installation Classée pour la Protection de l'Environnement) au lieu d'INB (Installation Nucléaire de Base) serait un moyen de « cacher des informations ». En réalité, cette classification est cohérente avec la nature du projet : le Technocentre n'a pas vocation à traiter des matières hautement radioactives et ne répond donc pas aux critères d'une INB, tout comme tenter d'immatriculer une bicyclette comme un véhicule motorisé n'aurait pas de sens et ne serait pas possible.

## UN PROJET EN PHASE AVEC LES ENJEUX DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

La mise en service du Technocentre, prévue pour 2031, permettra à la France de s'aligner sur les meilleures pratiques européennes en matière de gestion des déchets nucléaires. En favorisant une approche circulaire, il contribue à la fois à la réduction des déchets et à la limitation des externalités négatives associées à l'extraction et à la transformation des matières premières. Ce projet est une réponse pragmatique et rationnelle aux défis de la transition énergétique et de la réindustrialisation, tout en garantissant une gestion responsable des ressources et des impacts environnementaux maîtrisés.

## L'IMPACT LOCAL DU PROJET DE TECHNOCENTRE : EMPLOI ET DYNAMISME ÉCONOMIQUE

Le projet de Technocentre de Fessenheim représente une opportunité majeure pour la région, durement touchée par la fermeture de la centrale nucléaire. La perte de plusieurs centaines d'emplois directs et indirects a fragilisé le tissu économique local, laissant un vide difficile à combler. Ce projet de recyclage des déchets métalliques issus du démantèlement nucléaire constitue une réponse concrète aux enjeux d'emploi et de dynamisation du territoire.

D'un point de vue économique, l'implantation d'un site industriel spécialisé dans le recyclage des métaux à très faible activité permettrait de structurer une filière pérenne et innovante. La nécessité de recruter une main-d'œuvre qualifiée entraînerait la création de plusieurs dizaines

d'emplois directs, auxquels s'ajouteraient de nombreux emplois indirects dans les services, la logistique et la sous-traitance industrielle. Ces perspectives de recrutement offriraient des opportunités aux anciens travailleurs de la centrale, dont les compétences techniques restent précieuses dans un secteur où l'expertise est un atout clé.

L'activité du Technocentre s'inscrirait également dans une dynamique de redéploiement des infrastructures locales. La région dispose déjà d'un réseau de transport adapté aux besoins industriels, facilitant l'acheminement des matériaux et leur redistribution après traitement. De plus, la présence d'un pôle de formation et de recherche en Alsace permettrait de renforcer l'attractivité du territoire en développant de nouvelles compétences en ingénierie nucléaire et en gestion des déchets industriels.



**Lingot d'acier produit par l'usine Cyclife en Suède**

Au-delà des bénéfices économiques immédiats, le projet contribuerait à renforcer l'image de Fessenheim en tant que territoire d'innovation et de transition industrielle. Loin d'être un simple site de traitement des déchets, le Technocentre incarnerait une approche moderne et responsable de l'économie circulaire, en phase avec les préoccupations environnementales et les politiques européennes de valorisation des

matériaux. La relance industrielle qui en découlerait ne se limiterait pas au domaine nucléaire, mais pourrait inspirer d'autres initiatives liées au recyclage et à l'optimisation des ressources.

Enfin, la réindustrialisation de Fessenheim via un projet tel que le Technocentre enverrait un signal fort quant à la capacité de la France à anticiper et gérer les transitions économiques et énergétiques. Il s'agit d'un modèle vertueux qui associe innovation, responsabilité environnementale et dynamisme économique au service d'un territoire qui ne demande qu'à renouer avec la prospérité.

En soutenant ce projet, nous affirmons notre volonté de préserver un tissu industriel compétitif, de valoriser les compétences existantes et d'ancrer durablement Fessenheim dans l'avenir du nucléaire et du recyclage en France.

## CONCLUSION

Les Voix du Nucléaire apportent leur plein soutien au projet de technocentre de Fessenheim, dans le contexte de réindustrialisation, de la relance du nucléaire et de la nécessité de préserver nos ressources. Par sa capacité à recycler une partie des éléments de la centrale, il permet de réduire le volume déjà relativement faible de déchets, de produire des matériaux à même d'être réutilisés dans le circuit économique traditionnel et donc de réduire les externalités négatives liées à la fabrication d'acier et au stockage des déchets.

Sur le plan local, l'existence d'un tel centre ne permettra pas de remplacer l'activité détruite par la fermeture de la centrale de Fessenheim. La création d'emplois sera bénéfique pour l'économie du territoire. Qui plus est, les infrastructures sont déjà dimensionnées pour accueillir les futurs employés du technocentre.

Le technocentre de Fessenheim est un des jalons de la réindustrialisation et de la relance d'une filière qui compte 220.000 travailleurs en France et qui contribue à décarboner notre économie et celles de nos voisins européens. La transition énergétique est globale, le nucléaire est une de ses principales clés. Faisons notre part !

Sources : EDF (Dossier du maître d'ouvrage et présentations du débat), ASNR, ADEME et Preussen Elektra.

